

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE-LES-ÎLES

22 janvier 2025

**Centre de service scolaire de Sorel-Tracy
 École primaire Sainte-Anne-les-Îles**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Sainte-Anne-les-Îles, tenue le 22 janvier 2025 à 18 h à l'école primaire Sainte-Anne-les-Îles, 581, Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel à laquelle sont présents :

Madame Michèle Rodrigue	✓	Personnel enseignant
Madame Kim Valois	☒	Personnel enseignant
Madame Dominique L'Écuyer	✓	Personnel enseignant
Madame Catherine Gravel	✓	Personnel enseignant
Madame Ariane Paradis	☒	Personnel de soutien
Madame Kim Duchesne	✓	Personnel service de garde
Madame Geneviève Péloquin	✓	Parent
Madame Véronique Therrien	✓	Parent
Monsieur Frédéric Shaw	✓	Parent
Madame Sophie Benoit	✓	Parent
Madame Marie-Ève Gauthier Grenon		Parent
Madame Alexandrine Joëlle Claër	✓	Parent

Direction : Manon Gélinas

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 18 h04 la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

CÉ.22-01-24

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Alexandrine Joëlle Claër que l'ordre du jour soit adopté

Adopté par Véronique Therrien

CÉ.22-01-25

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2024

Il est proposé par Sophie Benoit d'adopter le procès-verbal, le procès-verbal du 13 novembre 2024.

Adopté par Véronique Therrien

1.4 Suivi au procès-verbal

1.5 Période de questions

Aucun public

2. SUJETS D'INFORMATION

2.1 Information de la présidence

2.2 Information de la direction

- Suivi du projet éducatif : l'équipe enseignante s'est rencontrée le 9 décembre pour faire le suivi du plan pour le projet éducatif;
- Montre intelligente : c'est un problème en classe et au service de garde. Un rappel du règlement au code de vie sera envoyé aux parents.
- Le calendrier des rencontres de parents pour les plans d'intervention devrait être terminé en mars. Les mesures et les moyens sont en place depuis le début de l'année via les plans révisés du printemps dernier.
- L'équipe enseignante a reconduit la demande des mêmes services éducatifs complémentaires que l'année 2024-2025.

2.3 Information des enseignants (es) et du service de garde

- La sortie hivernale s'est très bien passée;
- Service de garde : pour la pédagogie « Cool », beaucoup de jeux sont prévus.

2.4 Information du représentant au comité de parents

- Aucun

3. SUJETS DE CONSULTATION ET D'INFORMATION

4. SUJETS DE DÉCISION

2.5 Adoption de la grille-matières 2025-2026 pour l'école Sainte-Anne-les-Îles.

Proposé par Catherine Gravel.

Adopté par Sophie Benoit

2.6 Approbation des activités qui nécessite un changement à l'horaire et qui implique un déplacement à l'extérieur de l'école, notamment les sorties et les voyages incluant le fonctionnement des levées de fonds.

École : Voici l'horaire des sorties hivernales en éducation physique.

- 3 13 janvier, Jr 9 : **201 et 231** (périodes 2-3)
- 4 14 janvier, Jr 1 : **301 et 341** (périodes 4-5) **avec changement d'édu. entre 301(Jr 1) et 561(Jr 1)*
- 5 16 janvier, Jr 3 : **101 et 121** (périodes 4-5)

CÉ.22-01-26

CÉ.22-01-27

- 6 21 janvier, Jr 6 : **561 et 601** (périodes 4-5) *avec changement d'édu. entre 501(Jr 6) et 561(Jr 7)
- 7 27 janvier, Jr 9 : **501 et 502** (périodes 4-5) *avec changement d'édu. entre 502 (Jr 8) et 601(Jr 9)
- 8 16 juin 2025 : voyage pour les finissants. Ce voyage est couvert à 80% par l'activité des petites danses. Les frais de bases sont de 150\$/élèves.
- 9 Les activités Pizza en folie ne suffisent pas pour le camp Minogami, il y aura donc une vente de chocolat sous peu.

Proposé par Sophie Benoit.

Adopté par Véronique Therrien

5. VARIA

Proposé par Marie-Ève Gauthier Grenon.
Appuyé par Alexandrine Joëlle Claër.

- Photo de classe : Courrier reçu de Sarah Gagnon; le CÉ aimerait une soumission de Photo repensé.

6. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 9 avril 2025 à 18h00.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente propose la levée de l'assemblée à 18h32.

Adopté par Alexandrine Joëlle Claër

CÉ.22-01-28


La présidence

